

VOUS N'AUREZ PAS MES LARMES



Un spectacle écrit et mis en scène par le Marilù Collectif
à partir du témoignage de jeunes victimes de harcèlement scolaire

Spectacle à visée préventive contre le harcèlement scolaire

Public cible : du CM2 à la Terminale

Chers enseignant.e.s,

Une sortie au théâtre n'a de sens que si elle devient un moment de rencontre entre les artistes et les spectateur.ice.s, que si elle est source d'échanges et de réflexions.

L'un des objectifs de ce dossier est de favoriser la mutation des spectateur.ice.s en "spect-acteur.ice.s". Nous vous y proposons ainsi de quoi préparer vos élèves à cette sortie, quelques pistes de réflexion en lien avec Vous n'aurez pas mes larmes et quelques propositions pour aborder ludiquement les notions mises en jeu dans le spectacle. Être spect-acteur.ice.s s'apprend avant, pendant et après le spectacle.

Le spectacle Vous n'aurez pas mes larmes s'adresse à un public scolaire du CM2 à la Terminale. Il se veut être un outil au service des objectifs visés par le programme pHARe mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Nous avons donc avant tout conçu ce dossier comme un support pédagogique pour construire vos séances de prévention contre le harcèlement scolaire.

Nous attirons en particulier votre attention sur le nécessaire accompagnement humain des jeunes spectateurs, avant et après la représentation. En effet, le spectacle évoque des scènes de violence, des situations de grand mal-être et des pulsions suicidaires. Il se peut qu'il résonne avec les expériences vécues par certain.e.s de vos élèves, qui pourraient avoir besoin de partager leur ressenti après le spectacle.

Nous espérons que Vous n'aurez pas mes larmes et ce dossier deviennent matière à réflexions et actions pour vous et vos élèves. Nous restons bien sûr à votre écoute et à votre disposition, pour améliorer ce dossier et le compléter.

Au plaisir de vous rencontrer après une représentation,

L'équipe du Marilù Collectif

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
LE SPECTACLE VOUS N'AUREZ PAS MES LARMES.....	4
PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE.....	5
L'équipe.....	6
Partenaires & soutiens.....	6
NOTE D'INTENTION.....	7
AVANT LA REPRÉSENTATION.....	8
I. DÉCOUVRIR LE THÉÂTRE.....	8
La charte spectateur.ice.....	8
Genre, technique et démarche artistique.....	9
Les métiers du spectacle vivant.....	9
II. COMPRENDRE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE DU MARILÙ COLLECTIF.....	11
Pour un « Théâtre-Vérité » : entre témoignage et fiction critique.....	11
Rendre visible l'invisible.....	12
Libérer la parole : un pas vers l'autre, un pas vers soi.....	12
Faire société.....	13
III. LE SUJET DU SPECTACLE :.....	14
LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE.....	14
Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?.....	15
Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :.....	15
Quelques chiffres.....	16
Les conséquences du harcèlement : jusqu'au suicide.....	16
Le poids du tabou.....	18
APRÈS LA REPRÉSENTATION.....	20
I. RÉCEPTION DU SPECTACLE.....	20
II. APPROFONDIR SA COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE..	21
Différences et injonctions.....	21
L'effet de meute.....	23
Rapports de forces et rôles.....	25
Le masque social.....	27
III. QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS FACE AU HARCÈLEMENT.....	29
Briser le tabou.....	29
L'empathie.....	30
Le recours à la loi.....	31
Contre-attaquer pour ne plus donner de prises.....	33
La justice restaurative.....	34
Quelques outils de prévention à partager.....	36
CONTACTS.....	38

LE SPECTACLE VOUS N'AUREZ PAS MES LARMES

Harcèlement vient de herse, un outil métallique qui permet de retourner la terre et laisse des marques profondes.

Sophie, Quentin, Margot et Clément ont aujourd’hui la trentaine, mais sont profondément marqués par le harcèlement qu’ils ont vécu au collège. Et même s’ils se sont depuis reconstruits, ils portent encore aujourd’hui les stigmates de l’isolement, des coups et des insultes.

Longtemps, ils ont pleuré en silence. Par incompréhension, par peur ou par honte. Négligence ou impuissance, les adultes qui les entouraient trop souvent n’ont rien vu. Devenus jeunes adultes, ils décident de porter leurs témoignages sur scène dans une démarche à la fois préventive et cathartique : retraverser leur passé pour tenter de comprendre.

Pourquoi eux, pourquoi elles ?

Comment de simples « jeux d’enfants » ont pu virer au cauchemar ?

Ils tenteront de déjouer la mécanique cruelle du groupe, d’extérioriser la souffrance trop longtemps tue, et surtout viendront briser le tabou. Dans l’espoir que ce qu’ils ont vécu ne se reproduise plus.

Durée : 1h15

PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE

Créé en 2018, et implanté depuis 2020 à Rouen, le Marilù Collectif - en référence au prénom d'une des « témoins » interrogés dans le film *Chronique d'un été* de Jean Rouch et Edgar Morin - est une compagnie théâtrale fondée autour du désir de porter le réel au plateau.

Nous cherchons à comprendre la place des individus dans le monde à partir de leurs parcours de vie et par là, à questionner les préconçus sociaux. Pour cela, qu'ils soient comédien.ne.s ou non, nous les invitons à venir prendre la parole au théâtre.

Nos pièces mettent ainsi en lumière des femmes et des hommes d'origines sociales et géographiques différentes, souvent marginalisé.e.s et éloigné.e.s des institutions culturelles. Nous les accompagnons dans un processus de libération de la parole, jusqu'à la scène où ils se livrent finalement dans un rapport frontal au public.

Inviter les publics à les rencontrer, c'est-à-dire à accepter de faire un pas vers eux pour les voir et les entendre se raconter, dans une tentative pour créer du lien social, est notre contribution au faire société.

L'équipe

Mise en scène : Margot Tramontana, en collaboration avec Carla Azoulay-Zerah

Dramaturgie : Carla Azoulay-Zerah et Margot Tramontana, à partir des témoignages des acteur.ice.s

Interprétation : Clément Ballet, Quentin Dubost, Sophie Jolly, Margot Tramontana et 9 ambassadeur.ice.s du programme pHARe d'un collège/lycée

Chorégraphie : Eugénie Dal Molin

Conception des masques : Julien Donnot

Création sonore et vidéo : Florent Houdu

Création lumière : Jean-François Lelong

Assistanat : MaLou Vezon

Administration : Anaïs Seghier

Partenaires & soutiens

La DRAC Normandie, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, la Ville de Dieppe, la Mission Locale Dieppe Côte d'Albâtre, le Crédit Agricole Normandie Seine, la CAF, le dispositif JAVA du Département de la Seine-Maritime, le Collège Jean Cocteau (Offranville), Le Collège Georges Braque (Dieppe), le Lycée Jehan Ango (Dieppe), le Conservatoire Camille Saint-Saëns (Dieppe), le Drakkar et le Casino de Dieppe.

NOTE D'INTENTION

À l'origine, *Vous n'aurez pas mes larmes* faisait partie des projets de réinsertion sociale et professionnelle par le théâtre que le Marilù Collectif mène régulièrement avec des personnes isolées et fragilisées, qui ne sont à l'origine pas comédien.ne.s. En 2022, la Mission Locale de Dieppe proposait au Marilù Collectif de monter une pièce avec des jeunes ayant subi du harcèlement scolaire. Nous en proposons trois représentations à Dieppe, puis nous le jouons à l'Assemblée Nationale, à l'invitation du député Sébastien Jumel.

En 2024, suite à l'accueil très positif réservé aux premières représentations, nous décidons de re-créer le spectacle avec des comédien.ne.s professionnel.le.s, dans l'optique d'en proposer d'autres représentations, en particulier à destination d'un public de scolaires.

Dans les deux cas, plusieurs victimes de harcèlement montent sur scène afin de témoigner et de tenter de comprendre la mécanique du harcèlement. Nous avons également invité un jeune homme ayant été en position de harceleur à monter sur scène, car nous pensons que le phénomène du harcèlement scolaire ne peut se comprendre sans écouter aussi la parole des auteur.ice.s de violence. Faisant écho au processus de la justice restaurative, le spectacle se construit ainsi en partie en dialogue entre ce dernier et les victimes.

Ce spectacle invite finalement à une double libération de la parole : celle des comédien.ne.s au plateau, mais aussi celle du public. En effet, nous espérons que celui-ci puisse permettre à des enfants et adolescent.e.s en position de victimes mais aussi en position d'harceleur.se.s de s'identifier aux comédien.ne.s, de prendre conscience de ce qu'ils et elles vivent ou font vivre, et peut-être d'enfin parvenir à y mettre un terme.

AVANT LA PRÉSENTATION

I. DÉCOUVRIR LE THÉÂTRE

La charte spectateur.ice

Au théâtre comme en classe, ou au cinéma par exemple, il existe une série de règles et de comportements favorables au bon déroulé du moment passé ensemble. En effet, assister à une pièce de théâtre est une expérience collective pendant laquelle chacun doit faire en sorte de ne pas empêcher les autres de profiter du moment. Il s'agit d'une responsabilité individuelle et collective en faveur du vivre ensemble.

Proposition pédagogique : créer sa propre charte

Inviter les élèves à créer par eux-mêmes une charte des spectateur.ices en leur demandant d'expliquer la raison d'être de chaque règle. Cet exercice pourra par ailleurs servir à amorcer le sujet de l'éducation citoyenne.

Pour le bon déroulé du spectacle, c'est-à-dire afin que les acteur.ice.s puissent jouer la pièce sans interruption ou stress, et que les spectateur.ice.s puissent entendre et voir, voici quelques règles élémentaires :

- rester assis.e pendant toute la durée de la représentation (prendre ses précautions en allant aux toilettes avant)
- éteindre son téléphone portable pour ne pas qu'il dérange les autres en sonnant
- ne pas prendre de photos ou de vidéos
- ne pas manger ni boire
- ne pas chahuter ou parler avec ses voisin.e.s
- respecter les artistes qui sont sur scène en évitant les moqueries ou les commentaires

Nous vous demandons également d'informer vos élèves du fait que les acteur.ice.s ont eux et elles-même vécu du harcèlement scolaire, et que les histoires qu'ils viennent raconter sur scène sont les leurs. Il est donc extrêmement important que le public soit respectueux envers eux et elles. Nous vous demandons ainsi d'être particulièrement vigilants à ce que vos élèves soient empathiques, et qu'ils et elles n'expriment aucun jugement négatif ou pouvant être interprétés comme tels envers les interprètes et leurs histoires pendant le spectacle, ni ensuite.

Genre, technique et démarche artistique

Le théâtre, aussi appelé art dramatique, est une discipline artistique comme l'est la littérature, la danse, le cinéma, la peinture ou la musique. Il vise à représenter devant un public une suite d'évènements où des êtres humains agissent et parlent.

C'est aussi un genre littéraire, c'est-à-dire un segment de la littérature réunissant l'ensemble des œuvres dramatiques.

Le terme désigne enfin l'endroit où l'on va voir des pièces de théâtre jouées, c'est-à-dire la construction ou la salle destinée aux spectacles se rattachant à l'art dramatique.

Il existe plusieurs genres théâtraux : la Tragédie, la Comédie, la Tragi-comédie, la Commedia dell'Arte, le Drame, le Mélodrame, le Vaudeville, le Burlesque, le Théâtre de l'absurde, le Théâtre documentaire, le Théâtre du réel, etc.

Il existe par ailleurs plusieurs techniques théâtrales : l'interprétation verbale classique (de textes du répertoire ou de textes écrits via l'écriture de plateau ou encore à partir de témoignages), l'improvisation, le jeu clownesque, le jeu masqué, la marionnette, le mime, la pantomime, la danse-théâtre, la danse, le cirque...

Le ou les genre(s) des pièces mises en scène, la ou les technique(s) choisie(s), différencient les compagnies de théâtre, mais il existe aussi beaucoup d'autres éléments qui font que chaque compagnie et chaque pièce montée est unique. Chaque compagnie fabrique son théâtre en développant la singularité de sa démarche artistique c'est-à-dire le fond et la forme de ses spectacles ainsi que la méthode qu'elle emploie pour fabriquer fond et forme. Parfois et souvent, la compagnie associe aussi sa démarche à un projet politique qui répond à sa conception de ce à quoi doit servir le théâtre dans la société.

Les métiers du spectacle vivant

Metteur.e en scène

Le ou la metteur.e en scène coordonne toute la création d'une pièce de théâtre depuis la sélection des acteur.ice.s en passant par la direction des comédiens jusqu'au choix des décors et costumes. Il ou elle propose ainsi au public sa propre vision de la pièce. Il faut attendre les années 50 pour que la fonction de metteur en scène affirme son autonomie.

Chorégraphe

Le ou la chorégraphe est littéralement celui ou celle qui mène la danse. C'est un.e créatif.ve, danseur.se aguerri.e, qui a pour mission d'inventer des pas, des mouvements, afin de créer des danses pour un spectacle de danse, pour le cinéma, ou autre représentation, artistique ou non.

Dramaturge

Le rôle du ou de la dramaturge est d'assister le ou la metteur.e en scène dans l'analyse littéraire du texte et dans sa transposition à la scène.

Scénographe

Le ou la scénographe est un.e designer d'espaces. Il ou elle imagine, crée et met en place les décors d'une pièce de théâtre ou d'un film, en prenant en compte les différents espaces (scènes, salle) et leurs interactions. Il ou elle travaille en étroite collaboration avec le ou la metteur.se en scène et les ingénieur.e.s du son et lumière.

Interprète

Les artistes interprètes sont généralement choisi.e.s par le ou la metteur.se en scène/chorégraphe/chef d'orchestre à l'issue d'une audition pour interpréter un rôle/une chorégraphie/une partition précise. Lors des répétitions, le texte/la chorégraphie/la partition est apprise et travaillée, les déplacements, les silences, les costumes, etc sont fixés et les personnages sont intégrés dans le corps, la voix et l'imaginaire des interprètes. Un interprète peut maîtriser plusieurs techniques et donc être à la fois comédien.ne et danseur.se, circassien.ne et/ou musicien.ne.

On demande aussi parfois aux interprètes d'être les co-créateur.ice.s de leurs rôles/chorégraphie/partitions. Le ou la metteur.e en scène/chorégraphe/chef d'orchestre leur propose alors d'improviser et sélectionne par la suite ce qu'il ou elle souhaite garder pour la pièce et donc ce que les acteur.ice.s-créateur.ice.s interpréteront. On appelle cela l'écriture de plateau.

Costumier.e

Il ou elle dessine et conçoit les costumes, puis supervise leur réalisation à l'atelier de costumes.

Eclairagiste

Il ou elle planifie et crée les couleurs, l'intensité et la fréquence des lumières sur scène, en accord avec le metteur en scène, le scénographe et le costumier.

Régisseur.se

Le ou la régisseur.se assure la liaison entre les technicien.ne.s et les artistes. Il ou elle suit les répétitions, coordonne tous les aspects techniques de la production et orchestre le déroulement de la représentation. Il ou elle supervise les répétitions techniques, qui servent à régler la lumière et le son, à arranger le décor, à répéter les changements de décor et d'éclairage (tout d'abord avec la régie seule, puis avec les acteurs).

Ingénieur.e du son

Il ou elle est responsable de toute la sonorisation lors d'une représentation. Il ou elle effectue par exemple les enregistrements sonores, les bruitages, etc.

Charge.e de production

Le ou la chargé.e de production participe à la création d'un projet artistique en assurant le montage administratif et financier.

II. COMPRENDRE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE DU MARILÙ COLLECTIF

Pour un « Théâtre-Vérité » : entre témoignage et fiction critique

Le Marilù Collectif développe depuis ses débuts une démarche artistique et politique que nous appelons « Théâtre-Vérité », et que l'on peut associer au genre théâtral contemporain du Théâtre du réel.

Le Théâtre du réel interroge les notions de vérité et de véracité au théâtre, en utilisant et en manipulant consciemment aussi bien la fiction que la non-fiction.

Ce genre tente de nouer des rapports explicites avec le réel en privilégiant le dialogue entre fiction et non-fiction.

Il se caractérise par ses emprunts à la performance :

- il met en scène des acteur.ice.s de la société civile, professionnel.le.s du spectacle ou non, et qui sont invités sur scène en tant que “témoins” pour jouer leur propres rôles,
- il s'adresse directement au public, sans recours au “4ème mur” qui, au théâtre classique, sépare souvent le public “réel” d'un espace scénique “fictionnel”,
- il met l'accent sur la présence du corps sur scène,

Par ailleurs, le Théâtre du réel tente de rendre visible son processus de production au travers l'œuvre finale.

Enfin, il intègre des sources authentiques (témoignages oraux, archives...) et contient donc une dimension documentaire importante.

Par exemple, pour fabriquer son “Théâtre-Vérité”, le Marilù Collectif fait appel à des artistes maîtrisant d'autres médiums que le théâtre et en particulier les médias traditionnels du documentaire, comme la vidéo et les enregistrements radiophoniques. Ces outils permettent de rendre compte du processus de production mais aussi de la véracité de ce qui est dit sur scène.

Les méthodes de travail du Marilù Collectif s'inspirent quant à elles de la sociologie. En effet, nous menons de longs temps d'entretiens avec ceux et celles qui porteront finalement leurs témoignages jusqu'à la scène, nous les enregistrons avec un micro, puis les retrançons à l'écrit, au mot près, et enfin nous en sélectionnons des extraits que nous montons ensemble pour constituer les partitions que diront finalement les comédien.ne.s sur scène.

Le Théâtre documentaire, contrairement au Théâtre du réel, recherche une vérité objective et une représentation historique fidèle, et souhaite interroger les raisons qui ont rendu possible un événement en utilisant sur scène des matériaux réels (objets, photos, bande sonore, écrits...).

Rendre visible l'invisible

Au départ, les protagonistes de *Vous n'aurez pas mes larmes* ne sont donc pas acteur.ice.s : ce sont de jeunes personnes qui ont par le passé été victimes de harcèlement, à l'école primaire, au collège et/ou au lycée, et qui vont interpréter dans la pièce leur propre rôle. Ils et elles ne jouent pas à proprement parler un "personnage" mais interprètent la parole qu'ils nous ont confiée lors des entretiens préalables à l'écriture et aux répétitions.

C'est un choix artistique assumé par le Marilù Collectif que d'inviter sur scène des gens qui ne sont pas des comédien.ne.s professionnel.le.s, et plus précisément qui sont celles et ceux qu'on ne voit jamais sur des scènes de théâtre - et souvent pas plus dans l'espace public - précisément parce qu'ils et elles sont isolé.e.s du fait de leur précarité économique, de discriminations ou de fragilités liées à leurs vécus. Le but de la démarche du Marilù Collectif est de leur donner un espace pour témoigner de leurs existences, assumer leurs corps et leurs voix, faire entendre leurs histoires et leurs revendications. Nous espérons ainsi leur permettre d'être entendu.e.s, aidé.e.s peut-être, et de changer le regard qu'on peut porter sur elles et eux.

Un.e acteur.ice pourrait certes porter le témoignage d'un.e invisible, mais selon nous, il ou elle ne pourrait rendre compte de la vérité de la personne. Edouard Louis dit : "En lisant mes livres, mes lecteur.ice.s ne peuvent plus se cacher derrière de la fiction en se disant "de toute façon c'est romancé"". De la même façon, les spectateur.ice.s de *Vous n'aurez pas mes larmes* ne peuvent plus fermer les yeux sur ce qu'ils voient et entendent quand ils savent qu'ils.elles ont des gens réels et des histoires vraies en face d'eux.

Pour autant, on ne se livre pas par complaisance ni pour s'apitoyer sur son sort. Au contraire, pour que les spectateur.ice.s puissent se reconnaître, chacun.e porte sa parole sans jugement, avec dérision et même parfois légèreté, utilisant l'humour pour dédramatiser et unir. Pendant la création, nous avons effectué tout un travail de "distanciation" dans la direction d'acteur.ice afin de trouver l'endroit le plus juste pour porter ces récits.

Libérer la parole : un pas vers l'autre, un pas vers soi

Vous n'aurez pas mes larmes se veut une expérience de libération de la parole. Nous souhaitons encourager à parler de soi, et à écouter les autres parler d'eux et elles, pour lutter contre la solitude, la culpabilité, et s'inspirer les un.e.s des autres.

En invitant les spectateur.ice.s à plonger dans les histoires de chacun.e, notre visée est de faire entrer les spectateur.ice.s en empathie avec ceux et celles qui sont sur scène. En effet, nous avons pu observer que la dimension sensible et intime du témoignage crée une proximité entre les spectateur.ice.s et les acteur.ice.s. Par-là, nous espérons encourager les

spectateur.ice.s à dépasser les clivages et les stéréotypes, à déconstruire leurs préjugés, à apprendre à connaître et à comprendre l'autre, aussi différent.e de nous soit-il ou elle.

En donnant la parole à ces jeunes, la pièce a également pour but d'inviter d'autres personnes ayant vécu ou vivant une situation de harcèlement à libérer leur propre parole. Notre théâtre cherche à créer des échos chez les spectateur.ice.s : ces dernier.e.s trouvent des résonances avec leurs propres expériences mais la mise à distance que permet la représentation théâtrale crée l'opportunité de prendre du recul et d'engager ainsi une meilleure compréhension de soi. Les protagonistes deviennent un exemple pour les spectateur.ice.s et les encouragent à dire, à leur tour, ce qui est tu, ce que trop souvent on étouffe en société, par peur, par honte, par incompréhension. La libération de la parole s'avérerait ainsi positivement contagieuse : un puissant pouvoir pour tous.

Faire société

Permettre à ces jeunes de participer à une création théâtrale, c'est enfin les aider à se réinsérer dans la société.

C'est, en les visibilisant, en leur permettant de prendre la parole en leur nom devant un public, leur permettre de retrouver confiance en eux et elles, se dire qu'ils et elles sont légitimes à parler, à exister.

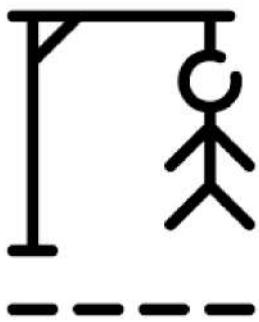
C'est créer la possibilité d'une rencontre. Dans les pièces que nous créons, les comédiens ne créent pas l'illusion que le public n'est pas là : le plus souvent, ils et elles s'adressent directement au public, leur posent parfois des questions, voire les invitent à participer au spectacle physiquement le temps d'une danse ou d'une chanson. Nous cherchons ainsi à ce que le théâtre ne soit plus un simple lieu de représentation où l'action dramatique se déroule sous les yeux des spectateur.ice.s, mais un lieu d'échange où les spectateur.ice.s seraient actif.ve.s, délivré.e.s du poids de « la représentation », libres s'ils et elles le veulent de répondre, commenter, agir, en un mot : participer. Nous signifions, enfin, notre volonté de rompre avec la solitude contemporaine et de reconstruire du lien social, du vivre ensemble.

III. LE SUJET DU SPECTACLE :

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Proposition pédagogique : un petit jeu introductif

Ce jeu fait écho à la première scène du spectacle : il s'agit de faire jouer les élèves au jeu du "pendu", en essayant de leur faire deviner le mot "HARCÈLEMENT".



Le "pendu" est un jeu consistant à trouver un mot en devinant quelles sont les lettres qui le composent. L'enseignant.e inscrit au tableau autant de cases qu'il y a de lettres dans le mot (ici 11). Tour à tour, les élèves proposent des lettres. Quand une lettre est trouvée, elle est inscrite à sa place dans la ou les cases. Quand une lettre citée n'appartient pas au mot, l'enseignant.e trace un trait qui constitue une des étapes de la figure du pendu. Le dessin une fois terminé montre un petit personnage pendu à une potence.

En cas de réussite, on pourra féliciter les élèves qui, en brisant un tabou, ont peut-être évité qu'un.e élève ne se donne la mort.

En cas d'échec, on pourra expliquer aux élèves que le harcèlement, et peut-être plus encore le tabou lié au harcèlement, peuvent tuer, à l'image du pendu qui a pris forme sur le tableau.

Dans les deux cas, on pourra citer quelques chiffres sur le suicide suite aux faits de harcèlement scolaire (cf. ci-dessous)

Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

NB : Nous vous invitons à parler de "position de harceleur" et de "position de harcelé" afin que ces rôles ne soient pas perçus comme immuables, et de ne pas les essentialiser comme "victime" ou comme "bourreau". Une personne ayant été en position de harcelé peut par la suite prendre la position de harceleur, et vice versa. Et bien entendu, on peut avoir harcelé ou avoir été harcelé, s'en rendre compte, faire un travail sur soi et sortir totalement de ce rapport de domination par la suite.

Proposition pédagogique : Définir ensemble le harcèlement

Demander aux élèves de :

- donner leur définition du harcèlement
- citer des exemples de harcèlement dont ils ont été témoins ou partie prenante (en position de harcelé ou de harceleur)

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

En milieu scolaire, elle est le fait d'un.e ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors de harcèlement.

Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires : on parle alors de cyber-harcèlement. Ce phénomène ne laisse aucun répit aux victimes.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

1. La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un.e ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
2. La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
3. L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge. Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège : on remarque un pic autour de 13 ans. Puis, à mesure que les enfants grandissent, ils et elles sont moins susceptibles d'être harcelé.e.s, de se bagarrer ou d'être agressés physiquement. En revanche, les élèves plus âgés sont davantage exposés au cyberharcèlement que leurs camarades plus jeunes.

Quelques chiffres

Selon une étude internationale de l'UNESCO en 2019, près d'1 élève sur 3 (32%) a été harcelé par ses camarades au moins une fois au cours du dernier mois.

En France, selon la même étude, il toucherait 22% des élèves, soit près d'1 élève sur 4.

En Europe et en Amérique du Nord, c'est le harcèlement psychologique qui prédomine, devant le harcèlement physique et le harcèlement sexuel.

Plus d'1 élève sur 3 s'est bagarré avec un autre élève au moins une fois au cours de l'année écoulée ; et près d'1 élève sur 3 a été agressé physiquement au moins 1 fois pendant cette même période.

Le cyberharcèlement va croissant (étude Audirep, 2021) : 20 % des 6-18 ans sont touchés par le cyberharcèlement. 60% des jeunes adultes (18-25 ans) a déjà été harcelé sur Internet (étude Audirep, 2022).

Au sein de la Mission Locale de Dieppe, un sondage de 2022 réalisé sur 300 jeunes révèle que 67% des répondant.e.s ont été victimes de harcèlement scolaire, et que 30% ont été potentiellement harceleurs, même sans s'en rendre compte (réponse « oui » / « j'hésite » / « je ne sais pas »).

Les conséquences du harcèlement : jusqu'au suicide



Illustration réalisée par Martha Foley, ancienne victime de harcèlement

Les conséquences du harcèlement sont lourdes. D'après l'étude UNESCO, 2019, les enfants qui sont fréquemment harcelés ont presque 3 fois plus de risques de se sentir ostracisés dans leurs écoles que ceux qui ne le sont pas. Ils ont de moins bons résultats scolaires que leurs camarades et sont également plus susceptibles d'abandonner leur éducation formelle dès la fin de leurs études secondaires.

Dans le détail :

- Sur les plans physiques et psychiques : prise ou perte de poids, perte de confiance en soi et en les autres, peur des nouveaux lieux, anxiété, dépression, voire même dans les cas extrêmes, suicides.
- Sur le plan social, le harcèlement entraîne un isolement et une exclusion, et ce dès le plus jeune âge.
- Sur le plan scolaire, puis professionnel, il peut générer un décrochage, puis une incapacité à évoluer et travailler au sein d'un groupe, et un manque de confiance en soi qui empêche de se réaliser pleinement.

Les conséquences du harcèlement sur la santé physique et mentale des victimes de harcèlement scolaire peuvent même jusqu'à les pousser à la mort.

Selon une enquête de l'Unicef, 1 adolescent harcelé sur 4 déclare avoir pensé au suicide. Il faut savoir par ailleurs que le suicide représente 16 % des décès chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans et qu'il est souvent lié au harcèlement scolaire. Les tentatives de suicide et les pensées suicidaires sont plus élevées chez les victimes de harcèlement scolaire (12 % et 36 %) que chez l'ensemble de la population (9 % et 27 %).

Parmi les victimes de cyber harcèlement âgées de 18 à 25 ans, 69 % d'entre elles déclarent avoir subi des insomnies, des troubles de l'appétit ou ressenti du désespoir, 51 % ont failli tomber dans des comportements d'addiction à l'alcool ou à la drogue et 49 % ont déjà pensé au suicide (étude Audirep, 2022).

Proposition pédagogique : Faire lire à un élève un extrait du spectacle traitant des conséquences du harcèlement

MARGOT -

Je me fais vomir tous les jours.

Je rentre du collège, je me fais des goûters... genre des trucs immenses. J'ai besoin de tout bouffer. De goûter à tout. Je sors tous les paquets de gâteaux du placard, je me fais du lait chaud avec du Nesquik. Et je me goinfre, je me goinfre...

Et puis je vais me faire vomir.

Au dîner, pareil.

temps

Mes parents voient rien.

Pour eux, tout va bien.

Ça va faire deux ans que ça dure comme ça. Est-ce que c'est normal ?

Le poids du tabou

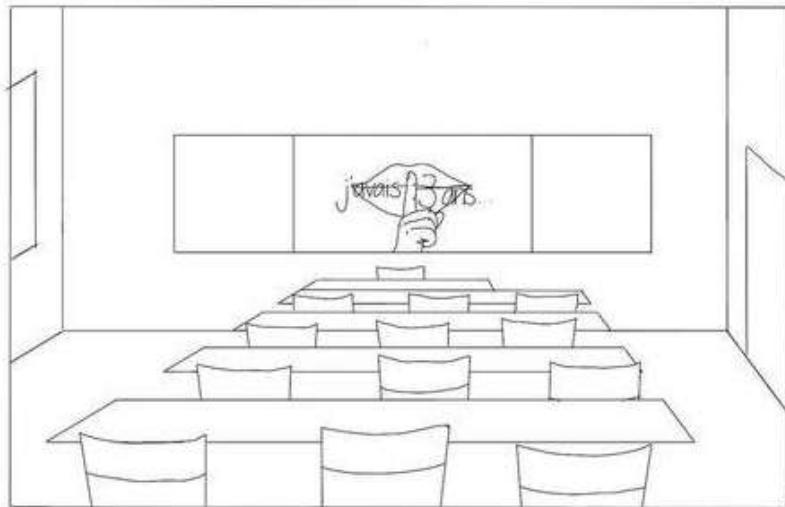


Illustration réalisée par Martha Foley, ancienne victime de harcèlement

Le harcèlement a longtemps été un sujet tabou. Il était considéré comme "normal" de subir des violences dans un cadre social : "ça forge le caractère", "ça apprend la dureté de la vie". Aujourd'hui encore, le tabou favorise le harcèlement.

On ne peut en vouloir aux enfants de ne pas toujours parler de ce qu'ils subissent. En plus du sentiment de honte qu'ils connaissent en tant que victimes, ils et elles savent d'instinct qu'ils risquent gros s'ils ne règlent pas le problème par eux ou elles-mêmes. Ils devinent que les adultes les mieux intentionné.e.s peuvent compromettre leur vie sociale dans la cour de récréation en intervenant. Ils et elles peuvent également avoir peur des représailles.

Le tabou peut aussi venir des établissements scolaires. Ainsi le harcèlement est favorisé :

- Lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé : les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance dans l'établissement soit propice à de bonnes relations et une communication saine et libre entre les élèves, et entre les adultes et les élèves.
- Lorsque les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative : il est indispensable que les parents et les élèves ne soient pas démunis face au signalement d'une situation de harcèlement et que les sanctions soient adaptées et constructives.

C'est ce que montre le cas récents de Lucas, 13 ans, collégien dans les Vosges, qui a mis fin à ses jours en janvier dernier :

"Lucas subissait depuis plusieurs mois du harcèlement scolaire, en raison notamment de son homosexualité. "Lucas mettait des pantalons moulants, des converses montantes avec un petit liseré rose mais voilà... C'est pas pour les garçons" explique sa mère. Elle voyait que Lucas n'était pas bien en rentrant du collège mais "une personne harcelée cache

énormément son mal-être : il dit que tout va bien, il avait le sourire, il était joyeux, il croquait la vie à pleines dents et avait des projets plein la tête", raconte-t-elle. Le harcèlement subi par Lucas avait été signalé. "Le professeur principal a envoyé un message à tous les professeurs de Lucas en disant qu'il fallait être vigilant, mais au niveau de la direction rien n'a été fait : les élèves mis en cause ont été convoqués une seule fois chez la CPE, sans aucune sanction", assure Séverine. Un procès a eu lieu après le suicide de Lucas et quatre de ses anciens camarades de collège ont été jugés coupables de harcèlement sur la victime. Ils encourrent jusqu'à 18 mois de prison. Une peine maximale qui aurait été beaucoup plus sévère si le tribunal les avait reconnus coupables de harcèlement ayant entraîné le suicide : la peine encourue aurait alors été de 5 ans de prison. L'audience se tiendra en janvier 2024."

APRÈS LA PRÉSENTATION

I. RÉCEPTION DU SPECTACLE

Nous attirons votre attention sur le nécessaire accompagnement humain des jeunes spectateurs après la représentation. En effet, le spectacle évoque des scènes de violence, des situations de grand mal-être et des pulsions suicidaires. Il se peut qu'il résonne avec les expériences vécues par certain.e.s de vos élèves, qui pourraient avoir besoin de partager leur ressenti après le spectacle.

Proposition pédagogique : un débat autour du spectacle

Quelques propositions pour animer un débat et ouvrir la parole suite au spectacle :

- Comment vous êtes-vous senti.e.s pendant et au sortir du spectacle ? Quelles sensations, quelles émotions ? De la tristesse ? De la colère ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a marqué dans ce spectacle ?
- Avez-vous appris des choses ? Si oui quoi ?
- Est-ce que ça vous a rappelé des événements que vous avez vécu, ou dont vous avez entendu parlé, et que vous aimeriez partager ?
- Qu'est-ce que vous auriez envie de dire aux jeunes victimes de harcèlement que vous avez vu sur scène ? Et aux personnes qui les ont harcelé ?
- Si vous, vous deviez passer un message au sujet du harcèlement, ce serait quoi ?

NB : Rappel des règles d'un débat : demander la parole avant de parler, ne pas se couper la parole, respecter les points de vue de chacun... mais aussi éviter de citer des noms ou de dénoncer en public.

II. APPROFONDIR SA COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Différences et injonctions

Proposition pédagogique : les motivations du harcèlement

Demander aux élèves d'imaginer ou citer des terrains favorables au harcèlement : pour quelles raisons peut-on être amené à rejeter quelqu'un ?

- du point de vue de la personne harcelée ?

Réponses possibles : toutes les formes de "différences", cf. ci-dessous

- du point de vue de la personne en position de harceleur ?

Réponses possibles : s'intégrer à un groupe, se sentir protégé, se sentir plus fort, prendre une revanche personnelle, faire diversion pour éviter d'être repéré quant à ses propres faiblesses... cf. ci-dessous



Margot voudrait comprendre - ©Florent Houdu

Les enfants et adolescent.e.s sont souvent très conformistes, et cherchent à s'intégrer à tout prix dans le groupe. L'enfant a besoin des autres pour grandir, il ou elle a besoin d'eux pour exprimer son attachement, pour se sentir protégé mais aussi pour s'identifier. Vers 7-8 ans, l'enfant s'éloigne du cercle des parents et le cercle des copain.e.s prend plus d'importance. Il prend le relais des référents parentaux et permet à l'adolescent.e de se séparer

psychiquement de ses parents pour mieux façonner sa propre identité. Le groupe offre donc une protection et des identités provisoires.

Dans les groupes, les enfants partagent un sentiment d'appartenance et pour que cette "illusion groupale" fonctionne, elle ne peut tolérer de trop grands écarts avec l'implicite des valeurs partagées par le groupe. Pour montrer qu'ils et elles "appartiennent" à la norme, les enfants peuvent donc avoir tendance à rejeter, souvent violemment, tout ce qui est perçu comme "différent".

Il est intéressant de noter que souvent, l'enfant qui rejette se sent touché par cette différence qui le renvoie à ses propres différences et fait ressurgir l'idée qu'il est intolérable de tomber dans une telle situation de faiblesse. Chez sa victime, le.a harceleur.se reconnaît une faille qu'il ne peut pas voir chez lui. Tous deux ont en fait de nombreux points communs.

Plus largement, pour le.a harceleur.se, les motivations peuvent être :

- Pour appartenir à un groupe qui apporte sa protection
- Par gage de fidélité envers un leader
- Parce qu'on a peur d'être le prochain sur la liste
- Pour se valoriser au contact du meneur quand on se sent faible ou incertain
- Par émulation : aller plus loin que le voisin
- Pour satisfaire ses pulsions agressives sans courir trop de risque
- Par lâcheté, quand on suit ou quand on est témoin passif

Le harcèlement peut se construire aussi en réaction face aux injonctions de genre :

- Les garçons, à qui on commande d'être "forts", ont plus volontiers recours au harcèlement physique et se servent de leur force pour intimider et rabaisser les plus faibles qu'eux.
- Les filles, à qui on commande d'être "belles" et désirables, vont avoir tendance à évincer leurs potentielles "rivales" en propageant des rumeurs pour les ostraciser.

Du côté des harcelés, on peut citer plusieurs caractéristiques sources de stigmatisation, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux, vêtements...) : plusieurs enquêtes internationales indiquent que l'apparence physique est le motif de harcèlement le plus courant, devant la race, la nationalité ou la couleur.
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexism), orientation sexuelle réelle ou supposée : des études ont montré que les élèves qui sont considérés comme n'étant pas conformes aux normes de la masculinité et de la féminité, y compris les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT) ou perçus comme tels, sont davantage exposés à la violence et au harcèlement à l'école que ceux qui correspondent à ces normes.
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement, mutisme...)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier : les enfants immigrants ou ceux issus de familles pauvres sont souvent plus vulnérables au harcèlement
- Des centres d'intérêts différents.

L'effet de meute

85% des faits de harcèlement ont lieu dans le cadre d'un groupe. Le harcèlement scolaire est un système, pas la responsabilité d'individus. Le harceleur est aussi une victime, il a des réactions qu'il ne contrôle pas. L'idée n'est pas d'incriminer un ou une responsable mais d'enrayer un système.

Proposition pédagogique : les mécanismes du harcèlement

Dans le spectacle, la chorégraphie cherche à expliciter plusieurs mécanismes de harcèlement. Les avez-vous repérés ? Pouvez-vous les citer et expliquer avec vos mots ?

Réponses :

- le mimétisme du groupe et l'exclusion de toute personne jugée "non conforme"
- La rumeur pour ostraciser sa cible
- l'accaparement de l'espace et l'isolement aléatoire de certain.e.s individus
- l'intimidation et la soumission par la force physique



Sophie emportée par la meute - ©Florent Houdu

Proposition pédagogique : Analyse d'un texte théorique

“L’effet de meute est un comportement observable chez plusieurs espèces d’animaux sociaux, par lequel lorsqu’un individu d’un groupe entame une action agressive, le reste du groupe le suit. Il s’appuie sur un effacement de la personnalité consciente de chaque individu au profit de celle du groupe dont il fait partie : dépersonnalisation, voire désindividualisation, les personnes impliquées étant parfois incapables d’expliquer leur participation une fois isolées du groupe. La sensation de cohésion de groupe désinhibe le comportement malveillant des individus qui le composent. Par son action propre ou par sa tacite acceptation, chaque membre contribue à renforcer la violence.”

Cf. Gustave le Bon, *Psychologie des foules*

Proposition pédagogique : Séance d’observation

Proposer aux élèves de se mettre dans la peau de sociologue pendant toute une récréation. Muni.e.s d'un carnet et d'un stylo ou de leur téléphone portable, leur proposer d'observer le plus objectivement possible les comportements de leurs congénères, comme s'il s'agissait d'une espèce particulière d'animaux, et de prendre des notes. Puis partager ses impressions tous.les ensemble.

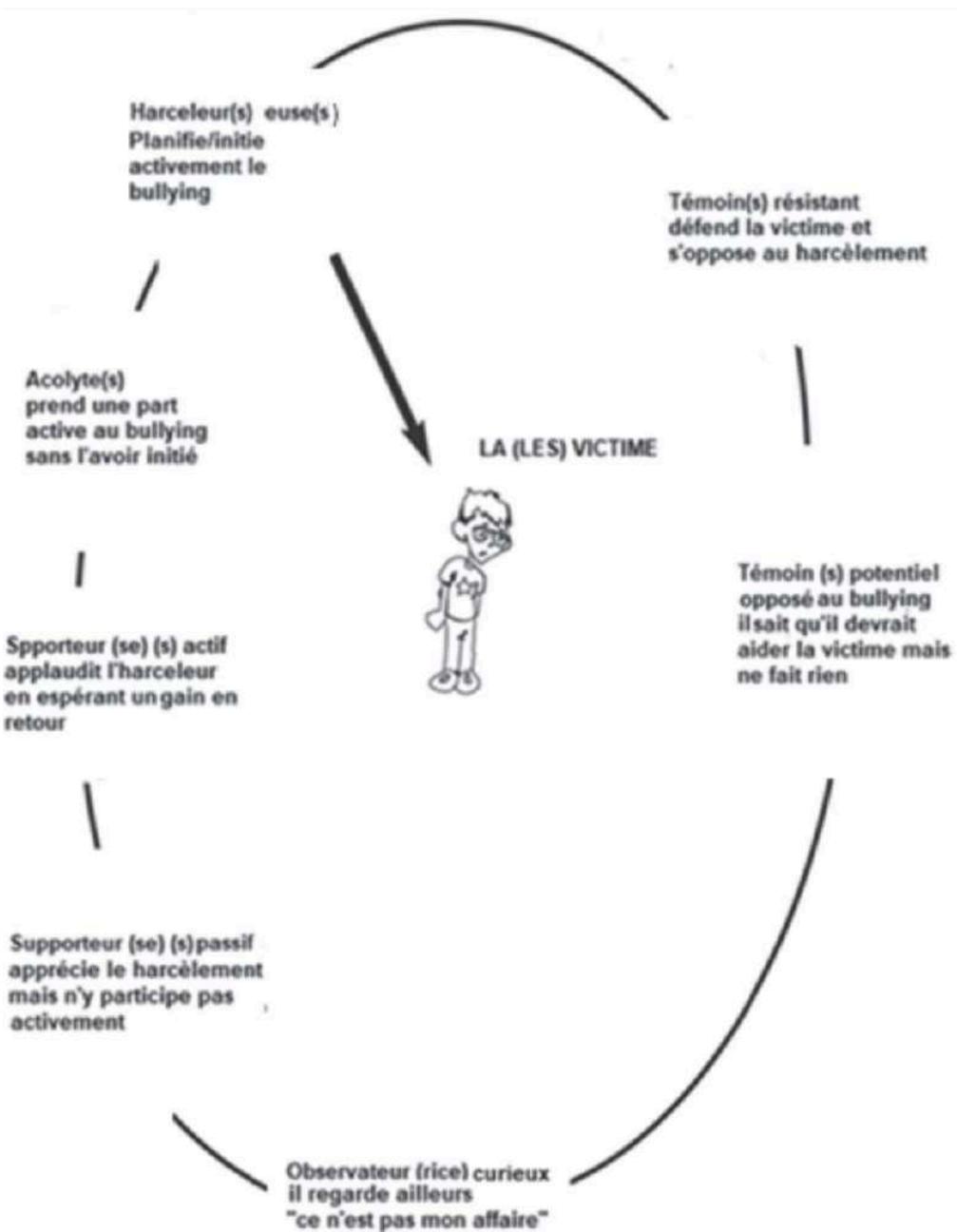
Voici quelques exemples de thèmes qui pourront être abordés :

- occupation spatiale de la cour de récréation
- comment les groupes se constituent : nombre de personnes, composition...
- comment les groupes se font ou se défont le temps de la récréation
- répartition des rôles au sein du groupe : y a t'il un ou des meneurs ? une hiérarchie repérable ?
- phénomène d'imitation
- phénomène de rejet
- tentative d'intégration dans des groupes de la part de personnes qui semblent ne pas en faire en partie
- type de jeux et violence possible qu'ils comportent
- exemples de violences physiques
- exemples de violences verbales

Rapports de forces et rôles

Proposition pédagogique : les rôles

Demander aux élèves de citer toutes les positions qu'on peut prendre dans un mécanisme de harcèlement. Si possible, donner des exemples concrets.



Proposition pédagogique : le jeu de l'aveugle

Consigne de départ :

Dans un espace dégagé, les élèves se mettent deux par deux. L'un.e joue le rôle de l'aveugle, l'autre du guide. L'aveugle met son index sur l'index du guide puis ferme les yeux. Le guide va le conduire en marchant dans l'espace.

L'enseignant.e va ensuite donner des indicateurs de vitesse, de 0 (immobile) à 10 (courir le plus vite possible), en accélérant progressivement, et en encourageant les élèves à tenir le rythme, jusqu'à une possible mise en danger des aveugles par les guides.

Premier débrief :

Puis l'exercice s'arrête et on débrieve : "Vous êtes-vous senti en danger ? Si oui, pourquoi avoir obéi ? Qui est le pilote réel dans cet exercice, le guide, ou l'enseignant ?"

On invite les élèves à réfléchir à l'expérience : l'exercice est ici un puissant révélateur de nos automatismes réactionnels et notamment notre tendance à nous soumettre à l'injonction agressive, au stress, à l'autorité. Il s'agit de les amener à développer leur sens critique en toutes circonstances, à garder intact leur capacité à choisir librement les actions à mener et les décisions à prendre.

On peut citer l'expérience de Milgram, qui évalue le degré d'obéissance d'habitants des Etats-Unis du tout début des années 1960 devant une autorité qu'il juge légitime et permet d'analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand elle induit des actions posant des problèmes de conscience au sujet.

Reprise de l'exercice :

On reprend en invitant à soigner la relation

Puis on change les rôles : le guidé devient le guide.

Enfin on change de partenaire pour obliger les participants à réadapter leur management en fonction de ce nouveau partenaire.

Second debrief :

On invite les élèves à réfléchir sur l'empathie, la confiance et le soin vis-à-vis de l'autre : "Qu'est ce qui fait que l'aveugle acceptera de vous suivre dans des conditions optimums pour lui ? Comment créer cette confiance nécessaire ?"

On peut identifier trois cercles :

- Attention portée à soi : suis-je disponible et détendu pour guider l'autre ? (Exister)
- Attention portée à l'autre : est-il en état émotionnel de me suivre ? (Co-exister). Pour cela je scrute son visage et son corps, témoins de sa réelle aisance ou de ses réticences.
- Attention portée à son environnement : l'espace occupé par les autres est-il adapté pour accompagner mon guidé dans de bonnes conditions ? (Co-Co-exister)

Le masque social

Proposition pédagogique : les masques

Dans le spectacle, les masques cherchent à expliciter différentes attitudes et réactions des victimes face au harcèlement. Les avez-vous identifiées, et pouvez-vous les expliquer avec vos mots ?

Réponses :

- Le sourire : faire comme si tout allait bien, être dans le déni vis à vis de sa propre souffrance, ou ne pas parler pour ne pas inquiéter les adultes
- La peur et la tristesse : s'effacer, se soumettre pour tenter de calmer l'agressivité de l'autre
- Le rire : rire avec ceux et celles qui se moquent de nous pour tenter de réduire la distance entre eux.elles et nous
- L'indifférence ou le mépris : faire comme si on était au-dessus du lot et se couper des autres pour tenter de se protéger



Quentin seul face à la meute - ©Florent Houdu

Le "masque social" se situe à l'interface entre l'individu et le groupe, et a une fonction ambiguë : à la fois dissimule ET exprime, cache l'être ET identifie le paraître, dans le but de se conformer aux normes et aux attentes de la société, de se montrer comme on voudrait apparaître aux yeux du groupe et de se faire reconnaître de ceux dont on veut qu'ils soient nos pairs.

« Le masque nous aide à préserver la part la plus intime de nous-mêmes, tout en établissant des relations avec les autres de manière à pouvoir vivre en société. Il s'agit en quelque sorte d'un intermédiaire entre l'extérieur et notre intérieur le plus confidentiel, un médiateur qui nous permet d'entrer dans le réseau des interactions sociales et de remplir notre rôle dans la communauté humaine. »

Daniel Cordonier, *Le pouvoir du miroir*

« La persona est un ensemble compliqué de relations entre la conscience individuelle et la société, une espèce de masque que l'individu revêt ou dans lequel il se glisse, ou qui même, à son insu, le saisit et s'empare de lui. Il vise d'une part à créer une certaine impression sur les autres, et d'autre part à cacher, dissimuler, camoufler la nature vraie de l'individu ».

C. G. Jung, *Dialectique du Moi et de l'inconscient*

III. QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS FACE AU HARCÈLEMENT

Briser le tabou

Aujourd’hui, on considère que seule la moitié des collégien.ne.s harcelé.e.s en parlent à un adulte.

L’approche la plus utilisée mondialement pour lutter contre le harcèlement vise à encourager l’élève harcelé.e à dénoncer ce qu’il subit aux adultes, voire, à porter plainte... bref, à parler. De même, les témoins sont encouragés à dénoncer, au risque de passer pour complices.

Proposition pédagogique : visionnage du documentaire *Harcelés à l’école, ils sortent du silence* (1h09’)



<https://www.youtube.com/watch?v=M7RTYiXeNUg>

Dans ce film choral, six jeunes entre 15 et 23 ans ont accepté d’être les figures de proue du combat pour la reconnaissance de ce fléau. Ils s’appellent Emeline, Agathe, Lucas, Jacky, Charlène et Jonathan. Il y a aussi Nora, Virginie et Raphaël, des parents dont l’enfant a perdu la vie à cause du harcèlement scolaire. Pour éveiller les consciences, interpeller la société toute entière et proposer des solutions, la tête haute, le regard droit, ils ont décidé de raconter la cruelle réalité de ce fléau et ses conséquences.

L'empathie

L'empathie est cette faculté naturelle de communication qui nous permet de partager les sentiments des autres lorsque nous les observons, de ressentir leur peine lorsqu'ils souffrent. Grâce aux neurones miroirs, voir l'expression d'autrui engendre un mécanisme d'imitation inconsciente et automatique d'autrui, de sa posture, de sa mimique, mécanisme qui réactive en soi le souvenir d'une émotion analogue à celle que l'autre ressent. C'est donc un puissant levier pour comprendre l'Autre, se mettre à sa place, et donc vivre avec lui, malgré ses possibles différences.

Dans certains pays, comme le Danemark, dès cours d'empathie existent déjà dès le plus jeune âge pour apprendre aux enfants à vivre ensemble. Ces cours devraient être généralisés en France à la rentrée 2024. Ils viseront à créer de la bienveillance entre les enfants afin de prévenir toute forme de harcèlement. L'objectif est aussi de pousser les témoins à réagir.

**Proposition pédagogique : visionnage du documentaire
*La leçon de discrimination (43')***



<https://www.dailymotion.com/video/x4qla2v>

Institutrice au Canada, Annie Leblanc a décidé de faire vivre aux élèves l'expérience de la discrimination pour leur apprendre l'empathie. Avec l'accord de tous les parents, de la commission scolaire et de la directrice de l'école, l'enseignante a fait vivre une discrimination arbitraire à ses élèves pendant deux jours.

Le recours à la loi

Proposition pédagogique : Analyse d'un texte juridique

Dans le Code de l'éducation (Art. L. 111-6 in chapitre Ier du titre Ier du livre Ier) :

"Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal."

Le terme de « harcèlement » correspond à un délit existant : il confère à ce phénomène un caractère juridique.

En 2023, des mesures (décrets publiés au Journal officiel) en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire en France ont été prises :

- un élève responsable de harcèlement scolaire pourra désormais être transféré dans une autre école, évitant d'imposer ce changement à celui qui en est victime.
- dans les collèges et les lycées, une procédure disciplinaire (blâme, exclusion temporaire ou définitive...) pourra désormais être enclenchée lorsque des élèves commettent des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, y compris à l'encontre d'élèves scolarisés dans un autre établissement que le leur.
- un référent sur le harcèlement « dans chaque établissement » doit être créé. Il pourra s'agir d'une infirmière, d'un conseiller principal d'éducation ou d'un enseignant. Les établissements scolaires devront également signaler « systématiquement » aux procureurs les cas de harcèlement.
- un projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique a également été adopté en première lecture. Le texte renforce les sanctions pour les personnes condamnées pour haine en ligne, cyber-harcèlement et d'autres infractions graves (pédopornographie, proxénétisme...). Le juge pourra prononcer à leur encontre une peine complémentaire de suspension ou "peine de bannissement" des réseaux sociaux pour six mois (voire un an en cas de récidive). Le réseau social qui ne bloquerait pas le compte suspendu encourra une amende de 75 000 euros.

Mis en place depuis 2021, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan national de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Il a été généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022 et étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. 100 % des écoles et établissements doivent mettre en œuvre ce programme. pHARe repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves.

**Proposition pédagogique : visionnage du reportage
*Harcèlement scolaire, la violence au quotidien, ARTE Regards (32')***



<https://www.arte.tv/fr/videos/111752-005-A/arte-regards/>

Reportage ARTE au sujet de deux militants espagnols (une ancienne victime et le père d'une victime s'étant suicidée) qui agissent en matière de prévention contre le harcèlement scolaire et en faveur d'une loi nationale contre le harcèlement.

Quelques pistes de questions post visionnage :

- Quels sont les 3 profils d'élèves ?
- Donnez des exemples de violences qu'a subies Brian pendant sa scolarité.
- Quelles ont été les conséquences du harcèlement scolaire sur la vie de Brian ?
- Quels sont les objectifs des ateliers de Brian ?
- Que souhaitent Brian Giner et le père de Kira, Manuel José ?
- Quels sont les moyens que Brian Giner et le père de Kira, Manuel José, utilisent pour parvenir à leurs objectifs ?

Contre-attaquer pour ne plus donner de prises

Aussi moral que soit le modèle juridique de « dénonciation/sanction », il s'avère parfois contre-productif pour la victime en cas de harcèlement : elle se sent incapable de faire face par elle-même, on lui confirme son impuissance en lui disant qu'elle ne peut et ne doit rien faire d'autre que dénoncer et attendre que les adultes agissent à sa place, on augmente son intransigeance dès que les adultes ne sont pas dans les parages.

De plus, si certains harceleurs craintifs sont dissuadés, les sanctions sont bien souvent impuissantes à stopper l'agresseur. Au contraire, celui-ci se voit confirmer qu'il s'en est pris à la bonne cible, la plus vulnérable. Après dénonciation, il n'a pas plus d'estime pour sa victime ni pour la loi des adultes. Adultes qu'il a réussi à mobiliser, confirmant son pouvoir, et qui l'ont puni, injustement selon lui : « ce n'est pas moi qui ai commencé » ; « ce n'est pas grave » ; « je voulais juste rigoler ».

Tout est alors en place pour des représailles, éventuellement hors les murs de l'établissement scolaire ou sur Internet, pour plus d'impunité. Et les témoins qui dénonceraient savent parfaitement qu'ils pourraient être les prochaines victimes.

Par ailleurs, il est évident que pour les atteintes « objectives » (blessures physiques, agressions sexuelles, etc.), il faut dénoncer, sanctionner les agresseurs et protéger les victimes. Mais dans l'immense majorité des cas, le harcèlement est verbal et les atteintes sont « subjectives » (émotions, ressentis de la victime).

Proposition pédagogique : visionnage du documentaire *Les Indiens contre attaquent* (58')



<https://www.youtube.com/watch?v=GbrpMpnZLvg>

Ce documentaire propose une autre façon d'appréhender le harcèlement, l'isolement et la souffrance à l'école. Emmanuelle Piquet, thérapeute spécialiste de la question, a élaboré une stratégie de défense basée sur la répartie et l'autodéfension. Nous avons suivi 4 élèves victimes de harcèlement scolaire, qui vont changer et se révéler au gré des séances grâce aux « flèches de résistance » qu'ils élaborent avec Emmanuelle.

La justice restaurative

Pour écrire le spectacle, et pendant sa création, pour rendre sécurisante et bénéfique la rencontre entre les quatre acteur.ice.s ayant victimes de harcèlement et l'acteur ayant été en position de harceleur, nous nous sommes inspirés du principe et de la méthode de la justice restaurative, aussi appelée justice réparatrice, très développé au Québec.

La justice restaurative, appelée aussi « restauratrice » ou « réparatrice », est complémentaire à la justice pénale.

Plus qu'à punir, elle consiste à "réparer" en faisant dialoguer, avec l'aide d'un médiateur neutre et formé, une victime et l'auteur.ice d'une infraction. Elle vise la reconstruction de la victime, la responsabilisation de l'auteur.ice de l'infraction et sa réintégration dans la société.

Proposition pédagogique : Faire lire aux élèves un extrait du spectacle figurant un dialogue entre personnes en position de harceleur et de harcelées

SOPHIE -

T'es désolé ?

Pardon mais on en a rien à foutre que tu sois désolé !

Je crois que t'as pas compris là.

Ton désolé, il suffira jamais à réparer. Jamais t'entends ?

Moi, j'ai fait des tentatives de suicide, j'ai été anorexique pendant x années, je gardais un seau à côté de mon lit, tellement j'avais peur de vomir la nuit.

Je vivais plus, tu comprends ça ?

Et je te parle même pas de ma vie sociale. À la fac, j'étais encore complètement parano, tous les gens que je rencontrais je pensais qu'ils étaient juste là pour me pourrir la vie.

Et même dans ma vie professionnelle ça a eu un impact ! J'ai voulu être éducatrice, mais tout ce qui se rattachait à l'école, ça me foutait dans des états pas possible, rien que quand je rentrais dans une classe, y avait l'odeur de l'école là qui me prenait aux tripes, j'avais le souffle court, y avait tout qui se resserrait.

Tu comprends ça ?

Je crois que t'imagines pas tout le travail que j'ai dû faire pour être ici aujourd'hui, pour être bien avec moi-même, pour être en capacité de parler de mon histoire...

Et tu vois, même là je me demande, mais comment ça se fait que je me retrouve dans des états pareils alors que moi j'ai rien fait ?! Alors que toi, t'es là, tu vas bien ! Tu continues de vivre comme si de rien n'était !

Tu vois là, y a quelques années je serais venue te chercher je t'aurais éclaté...

Tu comprends ça ou tu comprends pas ?

J'ai besoin que tu comprennes.



Clément s'explique face à Margot, Quentin et Sophie - ©Florent Houdu

Quelques outils de prévention à partager

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix
Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle
Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e
Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide
Me critique et me juge en permanence
M'exclut, me met volontairement à l'écart
Se moque de moi, me donne des surnoms méchants
Lance des rumeurs sur moi
Publie des choses qui me rabaisse sur les réseaux sociaux
Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace
Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte
Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires
Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- En parler à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 08 80 70 10.

10 CONSEILS contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.



Retrouve conseils et outils pratiques sur
AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

Les numéros d'urgence

Pour signaler toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement, que les élèves soient victimes ou témoins, les inviter à en parler à un ou plusieurs membres de la communauté éducative de leur établissement (CPE, AED, professeurs), à l'infirmier.e de l'établissement et/ou à leurs parents.

Il existe aussi des numéros de téléphone gratuits, anonymes et confidentiels :

- **le 3020** (harcèlement à l'école) et **le 3018** (cyberharcèlement). Ils sont joignables du lundi au samedi, de 9 heures à 20 heures. Une équipe dédiée composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques, est là pour les conseiller et intervenir, notamment auprès des réseaux sociaux, pour faire supprimer un contenu en quelques heures.
- **le 01 45 39 40 00** : la ligne Suicide Ecoute, services d'écoute anonymes. joignable 24h/24 et 7j/7, si un élève a besoin d'aide (pensées suicidaires), si vous êtes inquiet ou si vous un élève est confronté au suicide d'un membre de son entourage.

D'autres informations sont également disponibles sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que du ministère de l'Éducation nationale.

CONTACTS

Si vous souhaitez en savoir plus sur le spectacle, vous procurer le texte, faire programmer le spectacle ou nous demander des ateliers de théâtre et/ou de prévention dans vos classes, n'hésitez pas à nous contacter !

Par mail :

marilucollectif@gmail.com

Par téléphone :

Margot Tramontana, directrice artistique et metteuse en scène
06 73 51 56 65

Sur les réseaux sociaux :

[Linktree](#)



Soutenu par



CONSERVATOIRE
CAMILLE-SAINT-SAËNS



Collège Jean Cocteau
OFFRANVILLE



Collège Georges Braque
DIEPPE